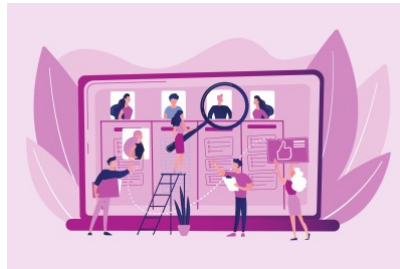


Programme de Formation

GRH04 - Contrôler l'absentéisme



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début*

fin

Contenu pédagogique

Public visé

Directeur et responsable des ressources humaines, directeur et responsable du personnel, chef de service, DGS et DGA, directeur et responsable juridique, juriste en collectivité



Objectifs pédagogiques

- Déterminer les règles relatives aux absences
- Apprécier les conséquences liées à l'absence d'un agent
- Mettre en place des leviers destinés à prévenir les risques d'absentéisme



Description

Absentéisme et absence au travail : le champ d'application de chaque notion

-- La typologie des absences au travail : les absences autorisées, le temps partiel, le temps partiel thérapeutique...

- La définition de chaque notion
- Leurs conséquences sur la durée d'absence

-- L'absentéisme : la distinction avec l'absence au travail

- Le congé maladie, les congés annuels, la maladie professionnelle, le congé maternité ou paternité...

-- Les indicateurs de mesure de l'absentéisme

- La construction de tableaux de bord de gestion des absences
- La comparaison du taux d'absence par rapport aux années précédentes : un outil utile pour prendre les mesures correctives et préventives
- Les outils d'analyse : la durée des arrêts, la tranche d'âge, le type de travail, le statut, la filière



Pallier à l'absentéisme grâce à des solutions efficaces

- Le reclassement éventuel
- La mobilité entre services et inter fonctions publiques
- Les mesures préventives
 - La réalisation d'un questionnaire de satisfaction sur la qualité de vie au travail
 - La prévention médicale
 - La prévention psychologique
 - Le rôle d'un ergonome
 - La mise en oeuvre de mesures destinées au mieux-être au travail
 - La mise en place de politiques de gestion des risques
- Le contrôle des mesures préventives et la mise en place de solutions correctives
- La question du temps de travail dans le contrôle de l'absentéisme



Prérequis

Connaître les bases de la réglementation de la fonction publique



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situations tirées du vécu des apprenants ainsi que la mise en oeuvre de cas pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences

Cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud